

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné qu'à sa séance ordinaire du 6 octobre 2026, le conseil municipal de la Ville de Victoriaville a adopté :

- **LA RÉOLUTION PPCMOI 2026-14** en vertu du Règlement numéro 1268-2019 relatif aux projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) concernant l'immeuble situé au numéro 15, rue des Anémones.
- **LA RÉOLUTION PPCMOI 2026-15** en vertu du Règlement numéro 1268-2019 relatif aux projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) concernant l'immeuble situé au numéro 163, boulevard des Bois-Francis Sud.
- **LE RÈGLEMENT NUMÉRO 1648-2026** modifiant le Règlement de zonage numéro 1261-2019, de manière à modifier le plan des contraintes anthropiques et naturelles à l'annexe C afin d'élargir la zone tampon à 10 mètres pour une partie de la zone commerciale C-515.

Ces résolutions et ce règlement sont entrés en vigueur le 22 octobre 2026 à la suite de la délivrance des certificats de conformité par la MRC d'Arthabaska.

Il peut être pris connaissance desdits documents au bureau de la soussignée, à l'hôtel de ville, durant les heures normales de bureau.

VICTORIAVILLE, le 30 octobre 2026

La greffière,

ROSANE ROY

